



Stage syndical École et Féminisme



Lundi 27 et mardi 28 février 2023

dans les locaux de Solidaires 38 à Grenoble

Ouvert à toutes les personnes travaillant dans le champ de l'éducation (du primaire et du secondaire, profs, animateur.ice.s, AED, AESH, ATSEM ...)

Ce stage part d'une envie d'ouvrir un espace de parole, rencontre, échanges, sur les questions liées aux discriminations de genre, qu'on peut rencontrer dans notre travail. Nous souhaitons aborder cette questions sous différents angles :

- permettre un échange de pratiques professionnelles et militantes,*
- expérimenter des outils d'expression,*
- agir et réagir : face aux élèves (comment travailler sur ces questions en classe), face aux collègues et l'institution, et quand on est soi-même visé.e.*

Lundi 27 février (9h-16h30)

Matin :

- ✎ Ateliers de mise en situation et recherche de réponses collectives
- ✎ Outils :
 - ✎ Théâtre
 - ✎ Débat / création d'une fiche outils / ressources juridiques et institutionnelles

Après-midi :

- ✎ Arpentage de textes féministes

Mardi 28 février (9h-16h30)

Matin :

- ✎ Atelier d'écriture avec intervenant.e

Après- midi :

- ✎ Échange de pratiques : partage de séquences et outils pédagogiques
- ✎ Présentations d'associations/structures féministes locales

Sur place :

- ✎ Librairie féministe ambulante (Antigone)
- ✎ brochures et ressources



- Repas préparés par des associations ou collectifs locaux, à prix libre.**
- Temps convivial informel le lundi soir – apéro partagé**

Modèle pour s'inscrire au stage : Personnel Education nationale

« Lieu », le
Mme. la Rectrice/ M./Mme. Le/la DASEN
s/c chef de service ou directeur de
composante /
s/c du chef d'établissement/
Ou Mme/M. l' IEN

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera les 27 et 28 février 2023, à Grenoble, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris).

Signature :

Modèle pour s'inscrire au stage Personnels agents techniques

« Lieu », le
Mme/M. le Président du Conseil General /régional
s/c du chef d'établissement/
Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera les 27 et 28 février 2023, à Grenoble, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

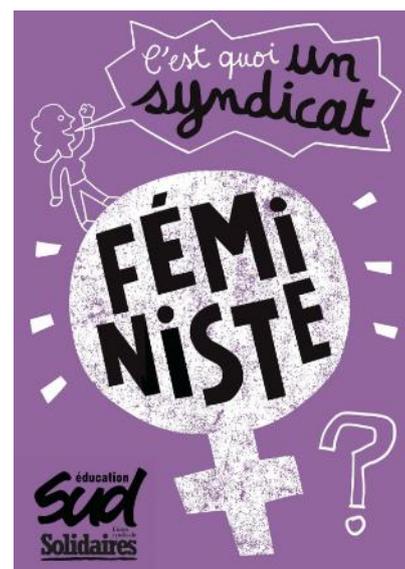
Signature :

Si vous n'avez pas de réponse quinze jours avant le début du stage (soit lundi 13 février), celui-ci est réputé accepté



Impératif :

Pour éviter le refus de votre demande vous devez déposer la demande AVANT le vendredi 27 janvier dernier délai



**En cas de refus, contactez-nous immédiatement à :
isere@sudeducation.org**

et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus.

BULLETIN RÉPONSE à nous renvoyer

par [mail](mailto:isere@sudeducation.org) ou courrier (SUD éducation 38 - 3 rue F. Garcia Lorca 38100 GRENOBLE)

NOM : PRENOM :

LIEU de travail : STATUT :

Demande d'hébergement solidaire OUI NON

Repas pris le Lundi midi OUI NON

Repas pris le Mardi midi OUI NON

Téléphone : Mail :

Quelles sont vos attentes concernant ce stage ? Avez-vous déjà des questions à nous transmettre ?